

Numéro Spécial "Entreprise, Territoire et Performance"

Préface

Xavier Roy



Secrétaire général du Club des Districts Industriels Français - CDIF - 14, rue Passet 69007 Lyon - xavier.roy@cdif.fr - www.cdif.fr

Depuis 10 ans, presque jour pour jour, le Club des districts industriels français (CDIF), en tant que réseau national des systèmes productifs locaux (SPL) et de pôles de compétitivité, observe et accompagne des démarches territoriales centrées sur le développement des entreprises et de leur environnement. Ces « clusters à la française », inspirés des districts industriels italiens et des clusters californiens, et plus récemment incarnés par les pôles de compétitivité constitutifs de la nouvelle politique industrielle française depuis maintenant 2 ans, sont par nature ces lieux privilégiés de rencontre d'intérêts entre entreprises, territoire et performance. La capacité d'articulation dont ils font preuve entre des objectifs aussi ouverts que la compétitivité économique des entreprises, l'innovation sous toutes ses formes, l'attractivité des territoires et le positionnement international, l'aménagement du territoire, le développement des filières et de l'emploi, l'amélioration des compétences et le dialogue social... fait de ces projets collectifs territoriaux, souvent imparfaits et fragiles, des édifices uniques et passionnants, car toujours en mouvement et animés d'une véritable énergie créatrice.

Le Cahier qui vous est présenté ici témoigne de cette dynamique et de cette diversité qui caractérisent ces territoires. Plus encore, il aborde des sujets primordiaux correspondant à des questions clé qui se posent aux clusters français et aux partenaires qui les accompagnent. Quels acteurs légitimes pour porter de telles démarches (quelle place, par exemple, pour les consulaires ?) et quelles compétences spécifiques nécessaires pour les animer ? Quels « liants » pour fédérer les entreprises et associer d'autres acteurs comme les laboratoires ou les universités autour de projets collectifs innovants ? Une approche « filière »,

comme celle du bois, peut-elle cristalliser ce liant constatant par ailleurs une évolution logique des clusters vers une identification davantage tournée vers des « concepts » (le well eating ou le slow food ?) ou des « marchés » porteurs (en témoigne le Pôle de compétitivité « enfant » du Choletais, ancien SPL textile) ? Quels financements pour accompagner le potentiel de croissance des PME-PMI et capables de conjuguer des intérêts purement économique ou capitalistiques avec des ambitions de solidarité collective ? La proximité et les inter-relations entre les acteurs mobilisés dans ces clusters apportent-elles une valeur ajoutée suffisante pour générer, sur la base des actifs immatériels qu'elles constituent, un intérêt spécifique aux yeux d'investisseurs publics ou privés ?

Les enjeux sont colossaux et l'Europe l'a bien compris. En venant massivement, dans sa programmation 2007-2013, au soutien du développement des clusters, elle affiche sa conviction qu'ils contribuent à la définition de stratégie d'innovation clé et à l'éveil des entreprises et des territoires sur une « économie de la connaissance » qu'elle appelle de ses vœux chez l'ensemble de ses membres.

Bonne lecture !